

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres

Le 08/09/21, à 10 heures

Ouverture des plis

6.1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission de Passation des Marchés Publics placées auprès de la Commune de KAR-HAY en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis

Le 08/09/21, à 11 heures

Lieu d'ouverture des plis

Commune de KAR-HAY

6.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Corruption et manœuvres frauduleuses

a) Le Maire de la Commune de KAR-HAY, Autorité Contractante, ses représentants, les membres de sa Commission Interne de Passation des Marchés, les soumissionnaires et prestataires, doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessous sont définies de la façon suivante :

- i) est coupable de « corruption » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d'influer indûment l'action d'une autre personne ou entité ;
- ii) se livre à des « manœuvres frauduleuses » quiconque agit ou s'abstient d'agir, ou dénature des faits, délibérément ou par imprudence intentionnelle, ou tente d'induire en erreur une personne ou une entité afin d'en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation ;
- iii) se livrent à des « manœuvres collusives » les personnes ou entités qui s'entendent afin d'atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l'action d'autres personnes ou entités ;
- iv) se livre à des « manœuvres coercitives » quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou à ses biens en vue d'en influer indûment les actions.
- v) se livre à des « manœuvres obstructives ».

b) **POUR TOUTE DOLEANCE OU PLAINE, Veuillez COMPOSER LE N° VERT DU PNDP 8567 (APPELS GRATUITS)**

Ampliation :

- ✓ PNDP-Extrême Nord
- ✓ ARMP
- ✓ DDMINMAP MAYO-DANAY
- ✓ PRESIDENT CIPM-KAR-HAY
- ✓ AFFICHAGE
- ✓ CHRONO



1. DEMANDE DE COTATIONS PAR VOIE D'AFFICHAGE

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

Libelle du Projet	REALISATION D'UN FORAGE PRODUCTIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A DOLGAYE COMMUNE KAR HAY
Localisation	Dolgaye Commune Kar Hay
Numéro de la DC	N° <u>02</u> /DDC/C.KAR-HAY/CIPM/2021 du <u>10/08/21</u>
Délai d'Exécution (en jours calendaires)	soixante (60) jours
FINANCEMENT	PNDP(FED)

Consultation du Dossier de Demande de Cotations

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des prestations et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de KAR-HAY (Autorité Contractante), pour son propre compte, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdites prestations.

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement contre décharge auprès du Secrétariat de la Commune de KAR-HAY à partir du 10/08/21 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

Participation

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : TRAVAUX HYDRAULIQUES

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

Conditions de dépôt des offres

4.1. Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de KAR-HAY Autorité Contractante, auprès du Secrétaire de la Commune de KAR-HAY sis à KAR-HAY

4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

N° 02/DDC/C.KAR-HAY/CIPM/2021 du 10/08/21 RELATIF AUX REALISATION D'UN FORAGE PRODUCTIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A Dolgaye Commune Kar Hay, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME NORD.

"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

Date et heure limite de dépôt des offres

1. DEMANDE DE COTATIONS PAR INVITATION

Le Maire de la Commune de KAR-HAY
(AUTORITE CONTRACTANTE)

A

N°	NOM DU PRESTATAIRE	LOCALISATION	BOITE POSTALE	TELEPHONE
1	ETS d'IVEL BIOMASS	Mouande	BP 129 10 Yele	699 54 3002
2	XP3 PHARM GOLDEN	Mouane	BP 866 110	699 74 57 79
3	ETS G BCC	Mouane	BP 95 110	699 96 80 00
4	ETS MOBACH	Gombour	BP 310 Gira	699 50 75 24
5	ETS XANPELDA SANT	Mouane	BP. 100	699 62 06 120
6				

Objet : Invitation à soumissionner

Libelle du Projet	REALISATION D'UN FORAGE PRODUCTIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A DOLGAYE COMMUNE KAR HAY
Localisation	Dolgaye Commune Kar Hay
Numéro de la DC	N° 02 /DDC/C.KAR-HAY/CIPM/2021 du 16/08/21
Délai d'Exécution (en jours calendaires)	soixante (60) jours
FINANCEMENT	PNDP(FED)

Madame/Monsieur,

Dans le cadre du Programme National de Développement Participatif (PNDP), la Commune de KAR-HAY a obtenu un financement et envisage l'exécution des REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A Dolgaye Commune Kar Hay

Nous vous prions de considérer la présente comme notre invitation à nous soumettre votre meilleure offre pour l'exécution desdites prestations.

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à votre disposition par la Commune de KAR-HAY. Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat de la Commune de KAR-HAY ou au PNDP/EN à partir du 16/08/21, pendant les jours ouvrables, entre 8 heures 00 et 15 heures 30mm. Veuillez noter que la date limite de réception des offres est fixée au 09/09/21, à 10 heures précises à la commune de KAR-HAY. Auprès de son Secrétariat.

Comptant sur votre participation, nous vous prions de recevoir nos très sincères salutations.

KAR-HAY, le 09/08/21

Le Maire de la Commune de KAR-HAY
(Autorité Contractante)

Ampliation :

- ✓ PNDP-Extrême Nord
- ✓ ARMP
- ✓ DDMINMAP MAYO-DANAY
- ✓ PRESIDENT CIPM-KAR-HAY
- ✓ AFFICHAGE
- ✓ CHRONO



Raymond Dinka

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY

COMMUNE DE KAR-HAY

COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

FAR-NORTH REGION

MAYO-DANAY DIVISION

KAR-HAY COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD



DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION

N° 02/DDC/C.KAR-HAY/CIPM/2021 du 10/08/21 RELATIF AUX
REALISATION D'UN FORAGE PRODUCTIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE
HUMAINE A DOLGAYE COMMUNE KAR HAY, DEPARTEMENT DU MAYO-
DANAY, REGION DE L'EXTREME - NORD

EN PROCEDURE D'URGENCE

Financement : Commune de KAR-HAY / PNDP III (FED)

EXERCICE 2021

Dossier de Demande de Cotations

Date de lancement	Le <u>10</u> / <u>08</u> /2021
Date limite de réception des offres	Le <u>08</u> / <u>09</u> /2021, à <u>10</u> heures à la Commune de KAR-HAY.
Date d'ouverture des plis	Le <u>08</u> / <u>09</u> /2021, à <u>11</u> heures à la Commune de KAR-HAY.